

HONORAIRES SUR VENTES

Immeubles à usage d'habitation & terrains à bâtir

Prestations à charge de l'acquéreur :

Les honoraires ci-dessous sont à la charge de l'acquéreur et comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier de vente.

| <u>Prix de vente honoraires exclus</u> | <u>Honoraires à la charge de L'ACQUEREUR</u> |
|--|--|
| 180 000 € et au-delà | 3.9 % TTC |
| De 85 000 € à 179 999 € | Forfait de 7 000 € TTC |
| Jusqu'à 84 999 € | 8.5 % TTC avec un minimum de 4 000 € TTC |

Prestations optionnelles, à la charge du vendeur :

« **ANNONCE PREMIUM** », est un service complémentaire, proposé en option au **VENDEUR**, à la conclusion de son mandat de vente.

Cette prestation comprend :

- Un dossier d'expertise immobilière
- Un travail « sur-mesure » de mise en valeur, détaillé et annexé au mandat de vente
- Un suivi de vente garanti intégrant nos engagements « premium »

| <u>Type de bien immobilier</u> | <u>Honoraires à la charge du vendeur</u> |
|---|--|
| Terrains à bâtir | 1 500 € TTC |
| Appartements, maisons et autres immeubles | 2 500 € TTC |

HONORAIRES SUR VENTES PROFESSIONNELLES

Locaux commerciaux – fonds de commerces et autres biens destinés à une clientèle professionnelle

Prestations à charge de l'acquéreur :

- **5 % HT du prix de vente avec un minimum de 6 000 € HT**, comprenant les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier de vente.

HONORAIRES SUR LOCATIONS & GESTION LOCATIVE

Pour toute mission de location, les honoraires seront partagés entre le bailleur et le locataire de la manière suivante :

Honoraires à la charge du bailleur :

| | |
|--|--|
| Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail | 5.5 % TTC du loyer annuel hors charges |
| Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée | 1.5 % TTC du loyer annuel hors charges |
| Prestation d'état des lieux | Offerte |

Honoraires à la charge du locataire :

| | |
|--|--|
| Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail | 5.5 % TTC du loyer annuel hors charges |
| Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée | 1.5 % TTC du loyer annuel hors charges |
| Prestation d'état des lieux | Offerte |

Pour toute mission de gestion locative (mandat de gestion) :

- 6 % TTC, à la charge du bailleur
- Garantie sur les risques locatifs en option (GRL) : 3.50 % TTC sur les encaissements